

Règles de classement

Du grade d'attaché de conservation du patrimoine au grade d'attaché principal de conservation du patrimoine

Situation dans le grade d'attaché de conservation du patrimoine	Situation dans le grade d'attaché principal de conservation du patrimoine	Ancienneté d'échelon conservée dans la limite de la durée d'échelon
11ème échelon	6ème échelon	Ancienneté acquise
10ème échelon	5ème échelon	Ancienneté acquise
9ème échelon	4ème échelon	Ancienneté acquise
8ème échelon	3ème échelon	Ancienneté acquise
7ème échelon	3ème échelon	Sans ancienneté
6ème échelon	2ème échelon	Ancienneté acquise
5ème échelon	1er échelon	Ancienneté acquise